



L'heure juste

Vol. 12, no 1 – 24 février 2005



MOT DU DIRECTEUR

Et si vous répondiez à l'appel de votre code de priorité 1 personnel?

Depuis le début de vos années de service, vous en avez probablement vu comme moi des drames humains, des atrocités et des injustices impliquant des personnes qui auraient pu être vos parents, vos enfants ou vos amis. Vous en avez peut-être vu à un point tel qu'à un moment, vous avez pu penser à vous protéger et à vous construire une carapace, empêchant alors l'émotion de vous prendre à la gorge et de vous paralyser, à chaque fois que vous descendiez de votre voiture pour vous rendre sur un appel d'urgence.

Je me souviens encore très précisément de l'incendie criminel au Blue Bird, une discothèque très fréquentée à l'époque. J'étais alors au tout début de ma carrière, à peine 22 ans. Ce que j'ai vu sur les lieux était indescriptible... L'endroit était rempli de jeunes victimes que je n'ai jamais vraiment pu oublier... Je me rappelle aussi ne pas avoir vraiment parlé de l'événement avec les autres collègues. Dans ce temps-là, on encaissait et on passait vite à un autre appel. En 1972, parler, c'était prendre le risque d'être jugé!

Ce semblant d'impassibilité, je pense sincèrement qu'il peut nous gagner à un moment ou à un autre de notre carrière parce qu'il nous faut agir le plus vite possible et toujours en pleine possession de nos moyens physiques et psychologiques. Si ce semblant sert bien notre vie professionnelle, ça peut aussi être lui qui nous retient un peu de demander conseil et de partager un mauvais moment que nous sommes en train de traverser avec quelqu'un de confiance.

Et pourtant, c'est précisément ce que je vous propose de faire, lorsque vous en ressentez le besoin, osez parler de ce qui vous préoccupe! Vous serez, j'en suis certain, surpris de voir à quel point les gens autour de vous vivent des émotions similaires, et à quel point aussi les policiers, les policières ont un rôle mais sont d'abord et surtout des personnes.

Le programme d'aide aux policiers et policières, c'est justement une rencontre entre deux personnes qui se déroule, en toute confidentialité, sans engagement, sans compte rendu, sans conséquence, si ce n'est d'avoir choisi de vous occuper de vous comme vous le feriez pour un proche ou un citoyen. Je vous invite donc à vous prévaloir de ce service mis sur pied spécialement pour vous, si vous avez un doute, aussi petit soit-il.

ENSEMBLE POUR LA VIE

Entrevue avec le D^r Normand Martin, psychologue
Chef de section – Programme d'aide aux policiers et policières

Comment ça se passe quand on décide d'appeler au programme?

Les policiers et policières qui appellent nous disent qu'ils ont réfléchi longuement avant de composer le numéro du PAPP. Et c'est souvent à la suite d'une conversation avec un collègue de travail qui est déjà venu au PAPP qu'ils décident d'appeler. Dans les faits, il faut reconnaître que c'est plus difficile d'aller voir un psychologue qu'un médecin qui s'occupe de nos problèmes d'ordre physique. Quand c'est une difficulté psychologique, donc moins tangible, là, ça ne va pas de soi de consulter. La tendance est à se dire qu'on est capable de s'en sortir tout seul. Ce qu'on entend souvent dans le milieu policier c'est: «Moi, je prends des décisions rapidement, action-réaction, je règle les problèmes des autres, comment ça se fait que je ne suis pas capable de régler les miens?... Consulter, pour les policiers et les policières, ce n'est pas évident à première vue mais heureusement ils le font beaucoup plus aisément qu'avant.

À quoi ça sert consulter?

À objectiver ce que l'on vit. Une consultation permet de prendre du recul et de mieux saisir ce qui nous arrive. Ça permet d'en parler aussi à quelqu'un de neutre, dans un contexte qui est neutre. Quand on parle à des amis ou à des parents c'est important, c'est un excellent soutien mais ça demeure parfois délicat car ils font partie de notre vie. Ils peuvent prendre partie, ce qui peut créer un certain inconfort. En fait, consulter c'est avoir un endroit à soi sans préjudice, sans stéréotype, je pense que c'est fondamental pour les policiers et policières qui éprouvent des difficultés.

Comment décririez-vous un programme d'aide dans le cadre d'une organisation?

Pour poursuivre mon idée d'endroit neutre, je dirais qu'un programme d'aide dans une organisation c'est un peu comme une ambassade. C'est donc un endroit qui est neutre, auquel on peut s'identifier et où l'on peut recevoir de l'aide en cas de besoin. Les règles de fonctionnement de l'ambassade sont très claires, tout comme le sont celles du programme d'aide. C'est confidentiel, sans préjudice pour l'individu. On y a recours que sur une base volontaire et toutes les mesures nécessaires sont prises pour protéger l'intégrité et l'anonymat des gens qui y font appel.

Combien y a-t-il de psychologues au Programme d'aide?

Nous sommes quatre psychologues qui recevons les demandes de consultations; Pierre Fortin, D^r Marie-France Marcoux,



Isabelle Lajoie et moi-même. Deux autres collègues, Denise Champagne et Claude Lagueur sont, quant à eux, uniquement associés aux activités de prévention du suicide du programme « Ensemble pour la vie ».

Que pensez-vous des événements récents?

Les événements récents démontrent que malgré le fait

que le taux de suicide chez les policiers du SPVM est, pour une population semblable, d'un tiers plus bas que la moyenne québécoise, **il ne faut jamais considérer la partie gagnée contre la souffrance humaine.** Il faut aussi se rappeler que beaucoup d'efforts ont été investis au Service depuis 1997 dans la prévention du suicide et que cela a donné de très bons résultats. Pendant sept ans, il n'y a eu aucun décès par suicide de policiers actifs au SPVM. Malgré ces résultats positifs, le Service et la Fraternité nous ont demandé de poursuivre nos efforts de prévention en implantant la phase 2 du programme de prévention « Ensemble pour la vie ». Cette deuxième phase se poursuit depuis 2003.

*Des numéros de téléphone utiles :
280-3214 ou encore 280-2112*

Pourquoi la semaine de la prévention au SPVM?

Chaque année, au mois de février, se tient au Québec une semaine où l'on sensibilise la population à l'importance de la prévention du suicide. Cette année, on sensibilise la population au fait que le processus qui mène au suicide est toujours réversible et qu'il est important d'avoir recours à l'aide disponible et ne pas abandonner en cours de route. Les employés du Service font partie de la société et leur dire qu'il y a de l'espoir pour les personnes qui souffrent est particulièrement important dans un milieu policier où les gens ont tendance à mettre leurs sentiments de côté pour aider les autres.

Lorsqu'on consulte au programme d'aide, y a-t-il des risques qu'une personne en autorité ait accès à notre dossier advenant une raison valable pour le faire?

C'est clair que le supérieur ou qui que ce soit ne peut avoir accès aux dossiers du programme d'aide. Ça fera bientôt quinze ans que les policiers et policières du SPVM nous consultent et jamais une telle situation ne s'est produite. En fait, les policiers et policières qui nous consultent jouissent d'une double protection. D'abord au niveau du secret professionnel, notre code de déontologie nous empêche de dire quoi que ce

soit à qui que ce soit à moins d'avoir un consentement écrit de la personne qui nous consulte. Nous ne pouvons par exemple révéler si un policier nous consulte ou pas. D'autre part, le Service et la Fraternité ont convenu, dès l'implantation du programme d'aide, que les psychologues du PAPP devaient conserver en tout temps leur neutralité et ne prendre partie ni pour, ni contre une cause, quelle soit administrative ou autre.

Consulter, pour les policiers et policières, ce n'est pas évident à première vue mais heureusement, ils le font beaucoup plus aisément qu'avant.

Quand est-il de l'anonymat lors des consultations ?

Pour préserver l'anonymat des policiers et policières, nous avons aménagé de petites salles d'attente au lieu d'une grande salle d'attente commune. De plus, nous fixons les rendez-vous à des heures différentes, ce qui évite les rencontres entre les clients. Cette sensibilité envers nos clients, nous le savons, est très appréciée.

Est-ce que consulter peut avoir un impact sur la carrière d'un policier ?

À vrai dire, c'est souvent le fait de ne pas consulter qui peut avoir un impact négatif sur la carrière. En effet, l'attitude des policiers et policières qui sont aux prises avec des difficultés émotives peut se transformer avec le temps en problèmes d'attitudes et de comportements au travail. La mèche devient plus courte, la coche est plus facile à sauter. L'attitude change et ils peuvent se retrouver avec des difficultés relationnelles avec l'entourage. C'est précisément là qu'il peut y avoir des conséquences négatives puisqu'ils risquent alors d'être mal évalués, être perçus comme étant marginaux, être invités à faire une F6 et par conséquent, nuire à leur carrière. En consultant, il est possible d'éviter qu'une difficulté devienne un problème.

Quel message livreriez-vous à ceux qui auraient besoin d'aide mais hésitent encore ?

Je leur dirais de ne pas hésiter à consulter. C'est plus facile de passer au travers d'une difficulté en recevant l'aide nécessaire. Rappelez-vous que vous êtes avant tout un homme, une femme avec des limites et que c'est très humain d'être confronté à un obstacle dans sa vie personnelle ou professionnelle et d'être désemparé. Alors, prenez soin de vous comme vous prendriez soin de vos proches. Ayez autant d'égards envers vous-même que vous en auriez pour quelqu'un que vous aimez et qui aurait besoin de votre support et surtout, faites les bons choix. ... Au SPVM, c'est clair, c'est que nous sommes vraiment tous là « Ensemble pour la vie » et on continue!

Nouvelles de Jordanie...

par David Shane

« Je participe présentement à la Mission policière en Jordanie en tant qu'instructeur au « Jordan International Police Training Center » (JIPTC), pour une période de 6 mois. Notre mission est d'entraîner les recrues policières du nouveau Service de police irakien. Ces policiers sont recrutés en Irak, puis envoyés en Jordanie pour leur entraînement de base. Disons que c'est plus sécuritaire ici pour eux !

Le JIPTC est sous la responsabilité du Coalition Provisional Authority (CPA) (soit les Américains et les Britanniques) qui gère la reconstruction de l'Irak. Le JIPTC regroupe actuellement environ 320 instructeurs internationaux provenant de 16 pays, et reçoit jusqu'à 3 000 recrues à la fois. Leur formation dure 8 semaines et est divisée en deux parties majeures : Police Générale et Police Opérationnelle. Chaque partie s'échelonne sur 4 semaines et regroupe 1 500 recrues. Les nouvelles recrues passent donc d'abord par la partie Générale, puis par la partie Opérationnelle, et retournent en Irak à la suite de leur cérémonie de graduation.

Le JIPTC a été ouvert en novembre 2003 et il a pour mandat de former 32 000 recrues pour décembre 2005. Il a été construit dans le désert, au sud-est d'Amman, et couvre une superficie de 4,6 km carrés. On dit que c'est actuellement la plus grande école de police au monde...

Notre contingent canadien comprend 20 policiers de partout au Canada et je suis le seul du Service de Police de la Ville de Montréal. Nous sommes le troisième pays en importance au JIPTC. 1^{er} : États-Unis, 2^e : Grande-Bretagne.

Une fois arrivés en Jordanie, nous sommes plutôt laissés à nous-mêmes. Chaque policier reçoit une allocation en vue de se loger et se nourrir. Nous habitons tous la capitale de la Jordanie, Amman. Pour ma part, je partage un appartement avec deux autres collègues dans Amman-Ouest, le secteur de la ville qui est le plus occidentalisé de tout le pays.

Sur le plan de la sécurité, ça va bien jusqu'à maintenant. La Jordanie semble être un petit oasis de paix en plein Moyen-Orient ! Le pays partage ses frontières avec Israël, la Syrie, l'Irak, l'Arabie Saoudite et l'Égypte. Cependant, je ne prends rien pour acquis pour l'instant... On prend différentes mesures pour assurer notre sécurité et éviter les incidents. Les élections irakiennes ont eu lieu hier et, à ma connaissance, aucun incident n'a été rapporté en Jordanie. Nos recrues ont eu l'opportunité de voter sur le Camp et tout s'est bien déroulé. »

Ma'a salâma (au revoir)



« Investigative Partnership Award 2004 »

Des agents du SPVM reçoivent le prix « Investigative Partnership Award 2004 » de l'Association internationale des enquêteurs des crimes financiers

Au mois de juillet 2004, le SPVM a collaboré au projet « Instrument » de la GRC, qui visait à démanteler un réseau de production de cartes de crédit frauduleuses. Ce projet d'envergure internationale a été réalisé avec la participation de plusieurs services de police, dont la Police provinciale d'Ontario, le Service de police de Toronto, le Service de police d'Ottawa, la Sûreté du Québec, la Gendarmerie royale du Canada, le SPVM et les Services secrets américains.

Les agents Marie-Christine Nobert (PDQ 9) et Marc Thibault (projet Colt), ainsi que le sergent détective Janice Laws (PDQ 9), qui collaboraient de façon très étroite avec le responsable du projet, ont permis de localiser des suspects recherchés dans ce dossier. Pour souligner leur excellent travail, l'Association internationale des enquêteurs des crimes financiers leur a décerné le prix « Investigative Partnership Award 2004 ».



Sur la photo : du poste de quartier 9, le commandant René Allard, l'agent sociocommunautaire Marie-Christine Nobert et le sergent-détective Janice Laws, en présence de l'assistant-directeur Daniel Randall.

Un nouveau projet de prévention pour les jeunes de Saint-Laurent

par Mireille Lux

Les postes de quartier 6 et 7, avec la collaboration de nombreux partenaires, ont mis sur pied le projet « *Utilise ta tête avant de la perdre* », auquel ont participé les élèves de 6^e année de l'ensemble des écoles primaires de l'arrondissement Saint-Laurent (ce qui représente environ 1 000 jeunes).

Ce projet a été réalisé dans le cadre des journées de prévention de la toxicomanie, qui se sont tenues du 29 novembre au 2 décembre à Saint-Laurent. « *Utilise ta tête avant de la perdre* » s'inspire du programme « *Racing against drugs* » conçu par la Gendarmerie Royale du Canada (GRC) de Cornwall. Ce programme propose une formule dynamique pour sensibiliser les jeunes aux effets néfastes de la toxicomanie sur leur santé et à l'importance de faire de bons choix : en effet, lors de ces journées de prévention et dans le cadre de ce programme, on leur a fait parcourir un circuit avec plusieurs puits d'arrêt interactifs ; à chacun des puits, des animateurs étaient sur place pour parler et échanger avec les jeunes, que ce soit sur l'alcool, la drogue, la santé alimentaire, l'activité physique et le tabac, et cela, afin de leur donner les outils pour faire de meilleurs choix pour leur avenir. De plus, les jeunes ont signé un contrat les engageant à dire non aux drogues.



L'agent sociocommunautaire Viviane St-Hilaire du poste de quartier 7 recevant, au nom du comité organisateur, une contribution financière du bureau du député de la circonscription de Saint-Laurent pour la réalisation du projet.

Course au flambeau 2004: le SPVM se démarque sur le plan international

Le lieutenant Michel Larivière reçoit le prix John Carion à Washington

par Mireille Lux

Lors de la Conférence annuelle internationale du « *Torch run* », qui a eu lieu en novembre dernier, le lieutenant Michel Larivière du Poste de quartier 13 a reçu le prix John Carion. Ce prix est remis à chaque année à des policiers bénévoles ayant contribué de façon remarquable au succès de la Course au flambeau, sur le plan local ou régional. Michel Larivière a fait partie des trois finalistes, choisis parmi 36 candidats, ayant reçu cet honneur.

Bilan 2004

Cette année, les bénévoles de la Course au flambeau ont amassé 162 477 \$, dont 43 000 \$ du principal commanditaire Carquest ; ce montant servira à soutenir les activités des Jeux olympiques spéciaux du Québec. D'année en année, on voit augmenter les montants recueillis ainsi que le nombre d'organisations policières du Québec qui se joignent à cette cause. Merci au nom de tous les athlètes spéciaux.



Michel Larivière

Le SPVM ouvre toutes grandes ses possibilités d'emploi à la communauté libanaise dans le cadre d'une soirée d'information au cours de laquelle la Ville de Montréal et d'autres employeurs privés ont fait valoir des occasions de carrière. Étaient, entre autres présents à cette soirée du 20 janvier dernier, de gauche à droite, l'agent Hassan Rougaibi, PDQ 7, le sergent Fady Dagher, de la Planification opérationnelle, l'agent Louis Haddad, PDQ 6. À l'avant, madame Sophie Sanschagrin, de la Section sélection et évaluation, en présence du maire de la Ville de Montréal, monsieur Gérald Tremblay ainsi que des personnalités de la communauté libanaise.



Rencontre avec les arrondissements de la région Ouest

par Mireille Lux

Le Service à la communauté de la région Ouest a invité les représentants politiques et administratifs des arrondissements de l'ouest de l'île à un déjeuner, le 29 novembre dernier. Comme le précise l'assistant-directeur Daniel Randall et chef du SAC Ouest : « *Cette rencontre a été l'occasion de leur faire connaître l'ensemble des membres de la direction et des unités qui composent la région Ouest. Il était important pour nous de leur démontrer qu'il existe diverses ressources dans l'ouest qui sont en soutien aux commandants de poste de quartier et au service de la population.* »

À l'ordre du jour de cette rencontre : présentation des caractéristiques du territoire, de la structure et de l'offre de services du SAC Ouest, des priorités 2005 ; informations sur le dossier « gangs de rue » ; et visite du centre opérationnel avec présentation de chacune de ses unités.



La région Ouest en bref

- Population : 618 817 résidents (35 % de la population de Montréal)
- Territoire couvert : 269,07 km carrés (environ 55 % du territoire de l'île de Montréal)
- Nombre d'arrondissements desservis : 12 sur 27
- Effectif : Un peu plus de 950 policiers et de 40 employés civils

Les priorités 2005

- La qualité de vie et la sécurité publique
- Les gangs de rue
- La visibilité policière (patrouille à pied)
- Les incivilités
- La sécurité routière

Le Mois de l'histoire des Noirs

par Mario Gisondi, assistant-directeur
Président du Comité de vigie
des communautés noires et latinos



Origine du Mois de l'histoire des Noirs

En 1926, afin de reconnaître l'apport des Afro-Américains à l'histoire des États-Unis, on instaurait la « Negro History Week », qui changea de nom et de durée au fil des ans pour devenir, en 1976, le « Black History Month ». Le mois de février a été retenu parce que c'est durant ce mois que sont nés le célèbre abolitionniste Frederick Douglass et l'ancien président américain Abraham Lincoln (antiesclavagiste militant dont l'élection enclencha la guerre de Sécession).

À Montréal, c'est depuis 1992 que le Mois de l'histoire des Noirs souligne la diversité et la richesse des communautés noires, ainsi que leur contribution au développement de la société québécoise. **Au Service de police de la Ville de Montréal**

À chaque année, la Direction du SPVM profite du Mois de l'histoire des Noirs pour souligner l'apport de nos collègues (tant civils que policiers) issus des communautés noires à la richesse de notre organisation. C'est aussi une bonne occasion de rappeler l'importance de mieux connaître et de mieux saisir les enjeux particuliers à certaines communautés pour répondre plus efficacement aux besoins de sécurité de la population.

À chaque année, la Direction du SPVM profite du Mois de l'histoire des Noirs pour souligner l'apport de nos collègues (tant civils que policiers) issus des communautés noires à la richesse de notre organisation. C'est aussi une bonne occasion de rappeler l'importance de mieux connaître et de mieux saisir les enjeux particuliers à certaines communautés pour répondre plus efficacement aux besoins de sécurité de la population.

Comité de vigie des communautés noires et latinos

C'est dans cet esprit que le SPVM s'est doté d'un Comité de vigie composé de personnes issues des communautés noires et latinos. Le rôle de ce comité consultatif, qui se réunit environ 4 fois par année, consiste à faire connaître les besoins de ces communautés en matière de sécurité publique. Les membres ont donc été choisis en fonction de leur connaissance et de leur implication dans le milieu.

Membres du Comité de vigie :

- M. Noël Alexander, de l'Association jamaïcaine de Montréal
- M. Harry Delva, de la Maison d'Haïti
- Mme Jocelyne Simon, du Service correctionnel du Canada
- M^{me} Roumiana Haral, de l'organisme Promis
- M. Joseph Jackson, du Centre communautaire de la Petite-Bourgogne
- M. Dan Philipp, de la Ligue des Noirs
- M. Carlos Suarez, du Centre interculturel du Québec
- M. Pierreson Vaval, de l'Équipe Rivière-des-Prairies
- M^{me} Myrlande Myrand, du Collectif des jeunes de Saint-Léonard

Programmation 2005 du Mois de l'histoire des Noirs

Un exemplaire de la programmation 2005 et des différents outils promotionnels de cet événement ont été acheminés dans chacune des unités du SPVM. Il est aussi possible de consulter le site [mhn.bhm2005.tripod.com] pour connaître les activités prévues à Montréal.

Le SPVM à l'écoute des jeunes de la rue

par Caroline Cloutier



Depuis la mi-janvier 2005, la Section des stratégies d'actions avec la communauté (SSAC) poursuit le travail effectué par le PDQ 21 concernant le dispositif de concertation et de négociation de groupe à groupe auprès des jeunes de la rue. Cette expérience permet aux jeunes de la rue de s'exprimer sans confrontation avec les policiers ou autres acteurs sociaux, et cela, afin de favoriser une meilleure compréhension réciproque. Cette approche est une idée de Michel Parazelli, professeur à l'École de travail social à l'UQAM. Elle a pour but de favoriser l'autonomie sociale des jeunes de la rue et des autres participants dans le contexte d'un exercice actif de la citoyenneté à Montréal.

Pour ce faire, différents groupes ont été formés :

- groupes composés des jeunes de la rue ;
- groupe composé d'intervenants jeunesse ;
- groupe composé de policiers ;
- groupe composé de résidents et de commerçants ;
- groupe composé de responsables institutionnels.

Tous ces intervenants se rencontrent afin d'échanger sur leurs préoccupations et de formuler, par écrit, des questions qui seront transmises au groupe habilité à répondre. Les contacts entre les différents groupes se font de façon indirecte, par l'intermédiaire d'une équipe de régulation et d'un écrit.

Bref, sans entrer dans tous les détails, disons que ce dispositif permet d'établir une communication indirecte, mais efficace, entre les jeunes de la rue, les conseillers municipaux, les travailleurs du milieu communautaire et les policiers. L'objectif est d'initier un processus de socialisation démocratique qui favorise un mouvement d'appropriation de l'acte pour l'ensemble des acteurs impliqués et plus particulièrement pour les jeunes de la rue.

Finalement, vous recevrez éventuellement d'autres informations sur ce dispositif, ainsi que sur les questions soumises aux policiers et posées par eux.



En janvier dernier, les policiers des postes de quartier (PDQ) 39 et 42 ont souligné le départ à la retraite des jumeaux Richard et Normand Gauthier qui sont entrés au Service, au même moment, il y a 31 ans. Le SPVM se joint au personnel des PDQ 39 et 42 pour remercier ces deux agents de leurs loyaux services et leur souhaiter une belle retraite. Sur la photo, on voit de gauche à droite : MM. Normand Gauthier fils, agent du PDQ 39 à Montréal-Nord, Normand Gauthier père, ex-policier et retraité du Service depuis quelques années, ainsi que Richard Gauthier, agent senior du PDQ 42 à Saint-Léonard, lors d'une patrouille (COBRA).